

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 12 septembre 2019**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des ministres, ce jeudi 12 septembre 2019 à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a présenté, à l'occasion du nouvel An musulman, ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à toute la Oumah Islamique.

Il a prié, avec l'ensemble de la Nation, pour un Sénégal prospère dans l'unité, la paix et la solidarité. Il a en outre exhorté toutes les forces vives de la Nation à consolider « le vivre ensemble », en vue d'asseoir la stabilité sociale durable du Sénégal, facteur clé du développement économique et social inclusif.

Au titre de la consolidation des performances du travail gouvernemental, le Président de la République est revenu sur la tenue, les 06 et 07 septembre 2019, d'un séminaire gouvernemental pour accélérer la mise en œuvre optimale des projets et réformes phares du PSE, dans le but de mieux prendre en charge les aspirations et préoccupations des populations. A ce sujet, il a demandé aux membres du Gouvernement, de fonder leur action sur le sens du devoir, la résilience, le pragmatisme et le patriotisme tout en les exhortant à accentuer la matérialisation rapide, sur le terrain, des programmes, projets et politiques publics, à la satisfaction des sénégalais.

Le Chef de l'Etat a remercié et félicité les ministres, ainsi que l'ensemble des participants pour la qualité des présentations, exposés, échanges et recommandations.

Poursuivant sa communication, le Chef de l'Etat, a évoqué les fortes pluies relevées ces derniers jours sur toute l'étendue du territoire national, ainsi que les inondations et dégâts matériels qu'elles ont provoqués dans de nombreuses localités du pays. Il a rappelé aux membres du Gouvernement impliqués, l'urgence de prendre toutes les dispositions requises pour renforcer la mobilisation des services, afin d'amplifier l'exécution des opérations de pompage et la libération des canaux de drainage et d'évacuation des eaux pluviales dans les zones affectées.

Il a également demandé à tous les ministres concernés de prendre les dispositions idoines pour apporter immédiatement l'assistance adéquate aux populations sinistrées. Il a notamment instruit le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement d'engager l'audit technique de tous les ouvrages d'assainissement sous le contrôle de l'ONAS et d'entreprendre l'exécution d'un plan de réhabilitation des infrastructures concernées.

Abordant la mise en œuvre du PAP II du PSE, notamment le PSE Vert et les initiatives présidentielles zéro déchet et zéro bidonville, le Président de la République a demandé au Ministre des Finances et du Budget de prendre toutes les dispositions appropriées, afin d'allouer les fonds d'amorçage pour opérationnaliser les programmes indiqués, en

veillant au lancement rapide des activités de l'Agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille verte.

Au sujet de la régulation et du développement du secteur touristique, le Chef de l'Etat s'est félicité de l'élection du Sénégal au Conseil mondial du Tourisme. Il a rappelé l'importance qu'il accorde à ce secteur en le plaçant au cœur de ses actions pour une croissance forte, inclusive et créatrice d'emplois décents.

Le Président de la République a salué la finalisation du recensement national et du classement des établissements touristiques. Il a, enfin, invité le Ministre du Tourisme et des Transports aériens à intégrer le plan de développement d'Air Sénégal SA dans la stratégie de repositionnement de la Destination Sénégal.

Le Chef de l'Etat a clôturé sa communication en informant le Conseil de l'audience qu'il a accordée, à Yokohama, en marge du TICAD VII, à notre compatriote El Hadj SY, Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de Croix Rouges et de Croissants Rouges (CICR), qui a offert la collaboration du CICR sur trois (3) domaines importants que sont : la sécurité routière, la préparation aux catastrophes naturelles et la gestion des crises et la migration clandestine.

Au titre des communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur la pertinence des contenus du séminaire gouvernemental tenu les 6 et 7 septembre derniers et rappelé les directives présidentielles issues des Conseils des ministres précédents.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait le point sur le budget programme.

Le Ministre de l'Agriculture a fait une communication sur la pluviométrie et la campagne agricole.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a fait une communication sur les mesures prises pour une solution durable sur la brèche de Saint-Louis.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur a fait le point sur la rentrée universitaire.

Le Ministre de l'Education nationale a fait une communication sur l'institut Sainte Jendarc

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur les partenariats publics privés (PPP).

Le Ministre de l'Industrie a fait le point sur l'extension de l'accréditation de l'Institut de Technologie alimentaire.

Le Ministre, en charge de l'eau et de l'Assainissement a fait le point sur la situation des inondations.

Le Ministre, en charge du Suivi du Plan Sénégal Émergent (PSE) a fait une communication sur les projets phares.

Au titre des mesures individuelles le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Khadim HANN, Administrateur civil, matricule de solde 661 352/A, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis chargé des Affaires administratives, en remplacement de M. Amadou Diop, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Baboucar Mboundor NGOM, Administrateur civil, matricule de solde 661 345/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaolack chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Diourbel chargé des Affaires administratives, poste vacant.

Monsieur Cheikh NDIAYE, Administrateur civil, matricule de solde 661 351/B, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé des Affaires administratives, en remplacement de M. Ahmadou Coumba NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abou BA, Administrateur civil, matricule de solde 661 348/F, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kédougou chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaffrine chargé des Affaires administratives, poste vacant

Madame Fatou Moctar FALL, Administrateur civil, matricule de solde 681 543/E, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Mbour, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis chargé du Développement, en remplacement de M. Khadim HANN, appelé à d'autres fonctions.

Madame Maude Manga, Administrateur civil, matricule de solde 681 545/G, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Dakar, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaolack chargé du Développement, en remplacement de M. Baboucar Mboundor NGOM, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mouhamadou Lamine MANE, Administrateur civil, matricule de solde 510 188/C, précédemment Préfet du Département de Mbacké, est nommé Préfet du Département de Kébémér, en remplacement de M. Madiop KA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Pape Demba DIALLO, Administrateur civil, matricule de solde 513 117/Z, précédemment Préfet du Département de Tambacounda, est nommé Préfet du Département de Matam, en remplacement de M. Diadia DIA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Diadia DIA, Administrateur civil, matricule de solde 616 324/F, précédemment Préfet du Département de Matam, est nommé Préfet du Département de Kolda, en remplacement de M. Moctar DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Moctar DIOP, Administrateur civil, matricule de solde 513 398/E, précédemment Préfet du Département de Kolda, est nommé Préfet du Département de Mbacké, en remplacement de M. Mouhamadou Lamine MANE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mame Less CABOU, Administrateur civil, matricule de solde 616 303/E, précédemment Préfet du Département de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Tambacounda, en remplacement de M. Papa Demba Diallo, appelé à d'autres fonctions

Monsieur Amadoune Diop, Administrateur civil, matricule de solde 606 107/D, précédemment Préfet du Département de Ranérou, est nommé Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de M. Mame Less CABOU, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mamadou GUEYE, Administrateur civil, matricule de solde 608 883/K, précédemment Préfet du Département de Malem Hodar, est nommé Préfet du Département de Ranérou, en remplacement de Monsieur Amadoune Diop, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Ahmadou Coumba NDIAYE, Administrateur civil, matricule de solde 624 576/D, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Goudiry, en remplacement de M. Abou SOW.

Monsieur Amadou DIOP, Administrateur civil, matricule de solde 624 540/G, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Malem Hodar, en remplacement de M. Mamadou GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mouhamadou Lamine MANE, Administrateur civil, matricule de solde 510 188/C, précédemment Préfet du Département de Mbacké, est nommé Préfet du Département de Kébémér, en remplacement de M. Madiop KA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Pape Demba DIALLO, Administrateur civil, matricule de solde 513 117/Z, précédemment Préfet du Département de Tambacounda, est nommé Préfet du Département de Matam, en remplacement de M. Diadia DIA, appelé à d'autres fonctions

Monsieur Diadia DIA, Administrateur civil, matricule de solde 616 324/F, précédemment Préfet du Département de Matam, est nommé Préfet du Département de Kolda, en remplacement de M. Moctar DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Moctar DIOP, Administrateur civil, matricule de solde 513 398/E, précédemment Préfet du Département de Kolda, est nommé Préfet du Département de Mbacké, en remplacement de M. Mouhamadou Lamine MANE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mame Less CABOU, Administrateur civil, matricule de solde 616 303/E, précédemment Préfet du Département de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Tambacounda, en remplacement de M. Papa Demba Diallo, appelé à d'autres fonctions

Monsieur Amadoune Diop, Administrateur civil, matricule de solde 606 107/D, précédemment Préfet du Département de Ranérou, est nommé Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de M. Mame Less CABOU, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mamadou GUEYE, Administrateur civil, matricule de solde 608 883/K, précédemment Préfet du Département de Malem Hodar, est nommé Préfet du Département de Ranérou, en remplacement de Monsieur Amadoune Diop, appelé à d'autres fonctions

Monsieur Ahmadou Coumba NDIAYE, Administrateur civil, matricule de solde 624 576/D, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Goudiry, en remplacement de M. Abou SO.

Monsieur Amadou DIOP, Administrateur civil, matricule de solde 624 540/G, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint-Louis chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Malem Hodar, en remplacement de M. Mamadou GUEYE, appelé à d'autres fonctions

Fait à Dakar le 12 septembre 2019

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické NDIAYE DIOP